



FO Hebdo/CG

puis l'ouverture en 1992. «Disney n'a pas non plus anticipé le vieillissement de ses employés. Il y a beaucoup de troubles musculo-squelettiques», ajoute Guy-Bruno Mboé, Secrétaire général du syndicat FO Disney. Eufrasia, avec dix-sept ans d'ancienneté, gagne 1200 euros net pour un temps plein. «Je suis classée COTOREP car je me suis cassé le dos en étant pendant dix ans femme de chambre dans un hôtel de Disney, explique-t-elle. Maintenant je travaille aux caisses, mais ils veulent les surélever. Je ne sais pas comment je vais pouvoir continuer.» La situation est particulièrement dramatique pour la trentaine de cascadeurs en contrat à durée indéterminée. «Un dos ne peut encaisser qu'un nombre maximum de sauts, c'est connu», déplore Christophe, employé aux spectacles. «Au bout de dix ans, les gars sont déclarés inaptes. Comme aucune formation ne leur a été assurée en vue d'une reconversion, ils se font virer.»

ON NE RESPECTE PAS LA VIE DE FAMILLE

Jean-Claude Mailly a rappelé aux salariés qu'en cas de poste de travail dangereux, ils ne devaient pas hésiter à faire valoir leur droit de retrait. «Et à propos des métiers pénibles, Force Ouvrière demande le droit pour les salariés de partir plus tôt à la retraite ou que certaines années comptent double», a-t-il ajouté.

Ces derniers mois, les conditions de travail ont encore empiré. Même si la fréquentation du parc est à la hausse, la direction a anticipé la crise en diminuant l'embauche d'intérimaires. «Désormais, avant de demander du renfort le week-

end, les managers doivent prouver que tous les salariés sont au travail», dénonce David. «Les employeurs profitent des périodes de crise et ça se répercute sur les conditions de travail», accuse Jean-Claude Mailly. Cet été, les salariés de la restauration ont travaillé six jours par semaine. «Ils ne sont pas payés plus, mais peuvent récupérer des jours durant l'hiver», ajoute David.

«Disney est une destination familiale, mais on ne respecte pas la vie de famille des salariés, nous n'avons même pas un nombre de week-ends assurés dans l'année», déplore Cédric, chargé de l'animation dans les hôtels.

Selon les plus anciens, les conditions de travail se sont détériorées avec l'ouverture du parc Walt Disney Studios en 2002. «La fréquentation n'est pas bonne, l'entreprise est surendettée», explique David. «En 2002, il y a eu un plan social déguisé, nous sommes passés de 16 000 postes à 14 000. À l'extérieur la direction dit que tout va bien, qu'elle a plein de projets, mais en interne, c'est la crise. Au niveau des effectifs, c'est limite.»

Les employés sont issus de 106 nationalités et parlent 19 langues. Une nécessité liée en partie à l'accueil d'un public international, mais pas seulement. «Pour les parades, par exemple, la direction recrute à l'étranger», explique Christophe. «Ils sont moins revendicatifs que les Français et ils repartent généralement assez vite chez eux», explique Christophe. Pour David, les étrangers ne parlent pas toujours bien français et connaissent mal leurs droits. «Ils sont souvent très jeunes, la direction fait d'eux ce qu'elle veut.»

Au départ, la direction avait les mains libres. Seul existait le syndicat maison CSL. Désormais sept syndicats sont implantés⁽¹⁾ mais c'est «un paysage syndical très particulier, a constaté Jean-

Claude Mailly, il y a un fort besoin d'un syndicat libre et indépendant». «La CGT a fait alliance avec la CGC et elle signe tout. À eux deux, ils tiennent le comité d'entreprise», résume Guy Bruno Mboé. Ils ont, par exemple, mis fin en 2006 à l'expertise des comptes par le CE. Les représentants du personnel n'ont donc plus de visibilité sur la situation financière.

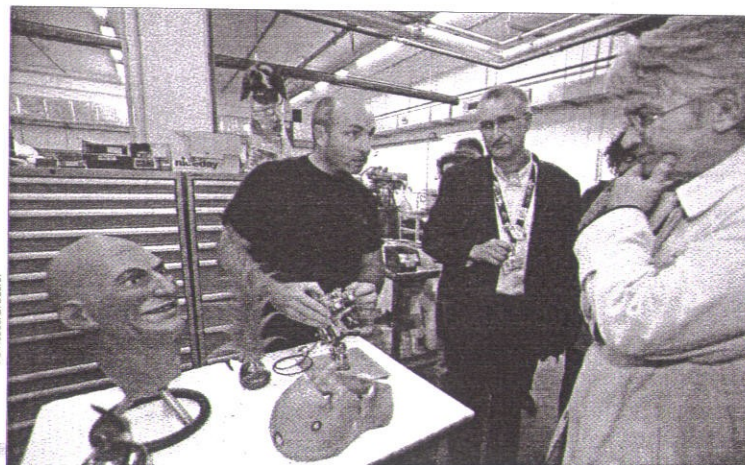
Le syndicat Force Ouvrière, qui compte neuf délégués, s'est entièrement renouvelé en juin 2008. Depuis, le nombre d'adhérents est passé de 47 à 180. Les prochaines élections professionnelles en 2010 devraient mieux refléter la nouvelle représentativité de FO.

Les militants dénoncent les discriminations dont ils font l'objet, dans une entreprise où les règles de promotion sont déjà des plus opaques. David, entré chez Disney en 1999, a occupé cinq postes différents sans jamais progresser. «Après dix-sept ans de boîte, j'ai eu deux congés CIF, mais jamais d'avancement, explique Guy-Bruno Mboé. Quand je me plains, la direction répond que la promotion dépend de l'affinité du salarié avec son chef de service.»

Les négociations aussi sont difficiles. «Nous n'avons pas de véritable interlocuteur, poursuit le Secrétaire général de FO Disney. Nous sommes renvoyés d'un directeur à l'autre et nous n'avons pas de réponse. Il ne nous reste que les prud'hommes, mais ça prend deux ou trois ans, les salariés craquent avant. Disney, c'est un *no man's land* juridique avec le soutien de l'État.»

1. FO, CFDT, CFTC, CFE-CGC, CGT, UNSA, SIPE.

Clarisse Josselin
cj@force-ouvriere-hebdo.fr



FO Hebdo/CG

Val-d'Europe, la ville aux grandes oreilles

Disney ce n'est pas seulement un parc de loisirs, c'est aussi une ville nouvelle, baptisée Val-d'Europe. Cette zone de 3 200 hectares est composée de cinq communes et héberge 22 500 habitants. Elle est le fruit d'un partenariat public-privé datant de 1987. Sur le «périmètre Disney», en forme de grand cercle, la société a son mot à dire sur l'urbanisation et l'architecture. Le syndicat d'agglomération nouvelle fait la promotion du développement urbain, l'Établissement public d'aménagement (EPA) est l'aménageur et Euro Disney SA est le développeur. L'entreprise aux grandes oreilles acquiert les terrains viabilisés auprès d'EPA. Elle peut les vendre à des opérateurs privés ou les conserver pour des projets touristiques, immobiliers ou économiques. Selon Guy-Bruno Mboé, Secrétaire général de FO Disney, «les loisirs ne représentent que 7% du chiffre d'affaires du groupe. Tout le reste, c'est l'immobilier». À l'horizon 2015, l'objectif est de construire une agglomération d'environ 35 000 habitants pour 40 000 emplois. Disney fourmille de projets: un centre de conférences et de congrès capable d'accueillir 6 000 personnes; un pôle d'affaires avec 100 000 m² de bureaux; un village nature. La direction rêve même de construire un troisième parc de loisirs. Mais il lui faudra faire vite. D'après la convention, Val-d'Europe doit revenir dans le droit commun en 2023. Disney est déjà en train de manœuvrer pour repousser l'échéance à 2030.